

Géographies tranquilles du quotidien. Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales.

Guy Di Méo

Volume 43, numéro 118, 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022788ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022788ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Di Méo, G. (1999). Géographies tranquilles du quotidien. Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales. *Cahiers de géographie du Québec*, 43(118), 75–93.
<https://doi.org/10.7202/022788ar>

Résumé de l'article

Engendré et reproduit au quotidien par les pratiques spatiales et par l'interaction des acteurs sociaux, le territoire ne se réduit pas à un espace politique ou à une représentation idéologique. Pour expliquer la genèse territoriale, pour comprendre sa double nature objective et cognitive, réelle et représentée (symbolique aussi), cet article s'attache d'abord à décrire — par l'analyse de la contribution des sociologues, des anthropologues et des géographes — la véritable nature des pratiques spatiales qui le construisent. Il analyse ensuite de quelle façon elles affrontent, tout en le produisant, le contexte des systèmes sociospatiaux. Il étudie enfin comment, au prix d'une ruse permanente à l'égard de ces systèmes, les individus s'affirment les producteurs compétents de l'espace géographique et de ses territoires.

Géographies tranquilles du quotidien

Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales

Guy Di Méo¹

Laboratoire SET

Domaine Universitaire

64 000 PAU *France*

Courriel : set@univ-pau.fr

Résumé

Engendré et reproduit au quotidien par les pratiques spatiales et par l'interaction des acteurs sociaux, le territoire ne se réduit pas à un espace politique ou à une représentation idéologique. Pour expliquer la genèse territoriale, pour comprendre sa double nature objective et cognitive, réelle et représentée (symbolique aussi), cet article s'attache d'abord à décrire — par l'analyse de la contribution des sociologues, des anthropologues et des géographes — la véritable nature des pratiques spatiales qui le construisent. Il analyse ensuite de quelle façon elles affrontent, tout en le produisant, le contexte des systèmes sociospatiaux. Il étudie enfin comment, au prix d'une ruse permanente à l'égard de ces systèmes, les individus s'affirment les producteurs compétents de l'espace géographique et de ses territoires.

Mots-clés : espace de vie, espace vécu, espace social, territoire, territorialité, espace-temps, pratiques de l'espace, lieu, sémiotisation, représentation sociale, structure, système spatial, espace public, espace privé.

Abstract

Daily Quiet Geographies : An Analysis of the Contribution of the Social Sciences and Geography to the Study of Spatial Practices

Daily created and reproduced by the spatial practices and the interaction of social actors, the territory is not only a political space or an ideological representation. To explain the territorial genesis, with the intention of understanding its ambiguous nature, which is objective and cognitive, real and represented (as well as symbolic), this article first attaches importance to the description of the spatial practices that make the territory. It then analyses how spatial practices confront the context of the socio-spatial systems that they produce. Eventually, it examines the use of cunning as regards the systems to assert individuals as the competent producers of the geographical space and of its territories.

Key Words : life space, lived-in space, social space, territory, territoriality, time-space, space practices, place, semiotization, social representation, structure, spatial system, public place, private place.

Comment se fabrique le territoire, cet incontournable médiateur spatial de toute vie sociale? Doit-on se contenter de lui conférer le statut de création politique et symbolique (ou, plus largement, idéologique)? Ou bien doit-on également le considérer comme une œuvre objective de la praxis sociale et des pratiques concrètes qui l'accompagnent, au rythme de la vie ordinaire des acteurs du quotidien?

On retiendra, pour les besoins de la présente démonstration, deux dimensions majeures du concept territorial : sa composante « espace social » et sa composante « espace vécu ». L'espace social qualifie des lieux de la biosphère reliés entre eux par l'entrelacs des rapports sociaux et spatiaux caractéristiques des groupes humains qui les occupent, les produisent ou simplement les convoitent. Il s'agit donc de l'identification d'une nouvelle fibre à la fois spatiale de la société et sociale de l'espace, décryptée par le moyen d'une démarche qui objective des rapports concrets dûment répertoriés et analysés par le géographe ou l'anthropologue. Le concept d'espace vécu exprime au contraire la relation existentielle, forcément subjective, que l'individu socialisé, seul ou collectivement, établit avec la terre et avec ses lieux. Il s'imprègne de valeurs culturelles reflétant pour chacun l'appartenance à un groupe localisé. Sa connaissance passe par l'écoute des acteurs, par la prise en compte de leurs pratiques, de leurs représentations et de leurs imaginaires spatiaux.

Sur le socle que dresse la réalité socio-culturelle, le territoire témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale donc) de l'espace, par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité. On peut reprendre ici la formule de Claude Raffestin : « le territoire est une réordination de l'espace [...] Il peut être considéré comme de l'espace informé par la sémiosphère », c'est-à-dire par l'ensemble des signes culturels qui caractérisent une société. Pour C. Raffestin, cette « sémiotisation de l'espace » ou, si l'on veut, ces « arrangements territoriaux » qui naissent des articulations et des combinaisons de signes à différentes échelles, constituent ce qu'il appelle le processus « d'écogénèse territoriale » (Raffestin, 1986). L'espace signifié de la sorte n'est pourtant, au départ, qu'un produit de la conscience humaine; c'est la « forme pure » de toute « intuition sensible » (Kant, 1781), le sentiment cartésien de l'étendue, soit un espace mental euclidien immédiatement confronté à la matérialité des choses dans notre « expérience doxique » d'un « monde naturel » (Husserl, 1950; Di Méo, 1998).

Ceci dit, le concept de territoire, qui réunit les deux notions d'espace social et d'espace vécu, leur adjoint aussi, à notre sens, quatre significations supplémentaires. *Primo*, il décrit, en se fondant sur les données (spatiales) de la géographie, l'insertion de chaque sujet dans un groupe, voire dans plusieurs groupes sociaux de référence. Au bout de ces parcours, au terme de ces trajectoires personnelles se construit l'appartenance, l'identité collective. Cette expérience concrète de l'espace social conditionne aussi notre rapport aux autres, notre altérité; elle la médiatise.

Secundo, le territoire traduit un mode de découpage et de contrôle de l'espace garantissant la spécificité et la permanence, la reproduction des groupes humains qui le construisent. C'est sa dimension politique. Elle illustre la nature intentionnelle, le caractère volontariste de sa création.

Matériellement aménagé, au fil du temps, par les sociétés qui l'ont successivement investi, il constitue (*tertio*) un remarquable champ symbolique dont certains éléments (lieux, paysages, monuments, récits...) instaurés en valeurs patrimoniales, contribuent à fonder ou à raffermir le sentiment d'identité collective des hommes qui l'occupent. Comme le remarquait Maurice Halbwachs, parce que le territoire appartient à l'ordre des représentations sociales, il se manifeste « dans des formes matérielles, de nature souvent symbolique ou emblématique ». La territorialité symbolique revêt une importance sociale encore plus grande si l'on admet que « tout se passe comme si la pensée d'un groupe ne pouvait naître, survivre, et devenir consciente d'elle-même sans s'appuyer sur certaines formes visibles de l'espace » (Halbwachs, 1925). Sur de telles bases symboliques, le territoire identitaire devient parfois (*quarto*) un puissant outil de mobilisation sociale.

Ainsi défini, le territoire multidimensionnel participe de trois ordres distincts. Il s'inscrit en premier lieu dans l'ordre de la matérialité, de la réalité concrète de cette terre d'où le terme tire son origine. À ce titre, il convient de considérer la réalité géographique du monde, la manière dont la biosphère enregistre l'action humaine et se transforme par ses effets. Il relève en deuxième lieu de la psyché individuelle. Sur ce plan, la territorialité s'identifie pour partie à un rapport *a priori*, émotionnel et présocial de l'homme à la terre. Il participe en troisième lieu de l'ordre des représentations collectives, sociales et culturelles. Elles lui confèrent tout son sens et se régénèrent, en retour, au contact de l'univers symbolique dont il fournit l'assise référentielle. Ajoutons que le territoire, par nature multiscalaire, se repère à différentes échelles de l'espace géographique : du champ de la localité à l'aire de l'État-nation, ou à celle des entités plurinationales. Sans compter que, loin de se clore comme son homologue politique, le territoire de la géographie reste résolument ouvert, prêt à épouser toutes les combinaisons spatiales que tissent les acteurs des collectivités humaines dans les limites de l'étendue terrestre.

Même si le territoire et la territorialité comportent aujourd'hui une dimension de plus en plus abstraite, qui tend d'ailleurs à se renforcer sous l'effet de l'accélération des modes de circulation et de communication contemporains, pourrait-on, dans les conditions que nous venons de décrire, concevoir ces deux concepts en dehors de toute pratique de l'espace et des lieux? Le territoire existerait-il sans le support des espaces de vie, sans les déplacements individuels, les cheminements et les pratiques routinières du quotidien, qui donnent corps et consistance à toutes les formes de rapports spatiaux? Si l'on opte pour une interprétation strictement politique et idéologique de ces deux concepts, l'on répondra par l'affirmative. L'adhésion à telle ou telle identité nationale, le sentiment d'appartenance régionale ou provinciale n'exigent ni la vérification méticuleuse, ni l'apprentissage scrupuleux de tous les contours et de toutes les composantes des espaces géopolitiques concernés! Mais la réalité territoriale complexe, analysée à l'aide des méthodes de la géographie sociale, ne se réduit jamais à des valeurs purement idéelles et politiques. Elle se définit aussi par des contacts sociaux et matériels, par des processus interactifs localisés engageant des acteurs; bref par une expérience concrète des lieux.

Dans ces conditions, il y a fort à parier que si les pratiques produisent et reproduisent au quotidien les espaces géographiques en tant que structures objectives, elles nourrissent également, du fait de leur répétition et de leur inévitable rationalisation, mais aussi par le médium des images et des sensations qui naissent dans l'esprit de chacun au cours de leur déroulement, des représentations territoriales plus abstraites que l'on qualifiera de structures cognitives. Sources du sentiment de territorialité, celles-ci assument la consécration symbolique des processus objectifs de la production territoriale. On peut donc émettre l'hypothèse que la territorialité n'existerait guère sans un minimum de pratiques spatiales répétitives, même si les représentations territoriales ne se calquent jamais fidèlement, ni exclusivement (elles savent au contraire toujours les déborder), sur les cheminements routiniers du quotidien. Si ces derniers participent à la double production (objective et idéelle) des territoires, ils subissent aussi les effets déterminants des contextes spatiotemporels et socio-économiques dans lesquels ils sont gravés. Ainsi s'esquisse une véritable boucle (ou un mouvement dialectique) de réciprocité.

Les enchaînements sémantiques que propose la géographie sociale (Frémont *et al.*, 1984) fournissent le schéma théorique pertinent des différentes étapes de cette patiente construction. Rappelons que ce schéma s'ancre dans l'univers concret des pratiques individuelles engendrant les espaces de vie. Les centres d'interactions (lieux) qui parsèment et structurent ces espaces de vie personnalisés favorisent des échanges interindividuels multiples, tantôt spontanés, tantôt institutionnalisés, donnant progressivement naissance à l'espace social. Espaces de vie et espace social forment à leur tour le substrat d'un espace vécu plus large, plus conceptuel et plus imaginaire. Appréhendé de la sorte, l'espace vécu ouvre la voie de la territorialité et du territoire.

Ceci dit, quelques questions délicates demeurent en suspens. Quelle est la nature des contraintes qui nous condamnent à la routine spatiale? En quoi, exactement, ces pratiques répétitives influencent-elles nos conduites sociales et nos représentations mentales? De quelle manière contribuent-elles à forger notre territorialité? Comment ces pratiques naissent-elles? Comment s'adaptent-elles, le plus souvent sans heurt, aux organisations et aux contextes (ou systèmes) socio-spatiaux? C'est à toutes ces questions que nous allons maintenant tenter de répondre. Nous le ferons en trois temps. D'abord en étudiant la genèse et la nature des pratiques spatiales. Ensuite en analysant de quelle façon elles affrontent le contexte des systèmes sociospatiaux qu'elles contribuent pourtant à produire. En évoquant enfin de quelle manière, en rusant avec les dits systèmes, les individus s'affirment les producteurs compétents et tranquilles de l'espace géographique et des territoires.

Les travaux d'Anthony Giddens et de Torsten Hägerstrand, mais aussi ceux de Pierre Bourdieu, d'Erving Goffman, de Michel Foucault ou de Michel de Certeau, nous serviront de guide, à des degrés divers, dans cette exploration du rapport dialectique qui se noue entre cheminements, pratiques de l'espace et représentations territoriales. Au-delà des différences, parfois profondes, qui caractérisent la pensée de ces divers auteurs, nous ne retiendrons que les éléments compatibles de leurs thèses; ceux qui, de plus, entrent dans la perspective de notre propre univers théorique.

Nombreux sont aussi les géographes qui ont apporté leur contribution à la recherche sur les pratiques quotidiennes et sur leur rôle en matière de construction des territorialités comme des territoires. On a déjà évoqué les textes fondamentaux de T. Hägerstrand, de C. Raffestin et de A. Frémont. Parmi les auteurs anglo-saxons, les travaux de Edwin D. Driver (1965, 1980, 1987), de Doreen B. Massey et, plus encore, de Robert D. Sack (1980, 1986, 1992) doivent être cités. Nous avons, quant à nous, consacré plusieurs écrits à cette question (Di Méo, 1996) et la liste des auteurs n'est pas exhaustive (voir aussi les publications de M. J. Bertrand, 1978; J. Gallais, 1984; etc.)... Il n'empêche que ce sont à ce jour les sociologues et les anthropologues qui ont sans doute le plus théorisé sur les rapports des pratiques de l'espace et de la territorialité.

LES PRATIQUES DE L'ESPACE, NATURE ET CONTRAINTES

Les pratiques de l'espace, l'interaction sociale qui les accompagne, contribuent à la construction permanente des territorialités et des territoires. Elles traduisent pour partie les logiques géographiques (spatiotemporelles en fait) de contextes socio-économiques (c'est-à-dire culturels) dont elles façonnent pourtant, dans l'espace, les structures objectives.

CONTRAINTES SPATIOTEMPORELLES DES PRATIQUES ET DES RAPPORTS SOCIAUX

Comme le fait remarquer Anthony Giddens, « la théorie du social doit tenir compte du caractère *situé* de l'interaction (des individus) dans le temps et dans l'espace » (1987). Giddens déplore d'ailleurs que la plupart des spécialistes des sciences sociales conçoivent le temps et l'espace comme de simples cadres de l'action humaine et du jeu social. Il regrette que ces analystes refusent de reconnaître l'influence décisive qu'exerce l'espace-temps sur le déroulement des rapports sociaux. C'est la raison pour laquelle il se réfère avec insistance aux travaux du géographe T. Hägerstrand (1970, 1975, 1978) pour lequel le point de départ de la « géographie de l'espace-temps » réside dans le caractère routinier de la vie quotidienne.

L'idée maîtresse de ces auteurs repose sur le sentiment que chaque individu confronté aux exigences du quotidien (inscrites dans son « cycle de vie ») se déplace et pratique l'espace de manière répétitive et automatique. Cette règle résulte pour Hägerstrand des contraintes qu'opposent à l'activité humaine la nature même du corps et celle des contextes physiques au sein desquels cette activité s'accomplit. Ces contraintes fonctionnent comme des « frontières » qui limitent les conduites de chacun dans l'espace et dans le temps. La « corporalité » de l'être humain réduit ses capacités de mouvement et de perception. En raison de sa condition d'être mortel, le temps constitue pour l'homme une ressource rare. Ne pouvant effectuer qu'une tâche (réclamant une certaine durée) à la fois, ses rapports au temps et à l'espace relèvent d'un ordre sériel ou séquentiel. Se déplacer dans l'espace revient aussi à se déplacer dans le temps. Enfin, comme le note également Michel de Certeau (1980), deux corps, deux objets physiques ne peuvent occuper la même place dans l'espace en même temps. Pour chacun de ces corps ou de ces choses, toute zone de l'espace-temps s'interprète comme une contrainte potentielle dressée devant lui.

Ces différentes « facettes » des obstacles de « l'objet géographique de l'espace-temps (*time-geographic reality*) » sont, comme le dit Giddens, « l'expression des axes matériels de l'existence humaine ». Elles « conditionnent les tissus formés par les trajectoires des sentiers de vie quotidiens, hebdomadaires, mensuels et globaux des personnes en interaction les unes avec les autres ». Comme l'écrit aussi Hägerstrand, les trajectoires individuelles « doivent s'accommoder des pressions et des opportunités qui dérivent de leur existence commune dans l'espace-temps terrestre ».

Représentation graphique des trajets et des positions successives dans l'espace d'un agent social, la « carte spatiotemporelle » tracée par Hägerstrand à partir de chacune de ses enquêtes fournit un modèle synoptique d'espace de vie. Celui-ci résulte de la répétition d'activités effectuées au fil des jours ou selon des rythmes plus longs. Ces sentiers subissent de sévères perturbations au gré des changements qui affectent le cycle de vie de chaque individu : mariage, divorce, déménagements divers, obligations professionnelles, maladies, etc. Quelle que soit l'ampleur de ces perturbations et de ces changements au cours d'une existence, de manière imperturbable « les rencontres dans lesquelles s'engagent des personnes dans leurs trajectoires quotidiennes sont subordonnées à des contraintes qui dérivent des facteurs de limitation énumérés plus haut » (Giddens, 1987). Ces frontières ou ces facettes qui limitent et façonnent les conduites individuelles dans l'espace-temps, Hägerstrand les qualifie aussi de « contraintes de capacité ». Leur caractéristique majeure vient surtout du fait qu'elles influent principalement sur la distribution, toujours parcimonieuse, du temps et de l'espace dont disposent les agents. Il les distingue des « contraintes de couplage », lesquelles affectent la sérialité ainsi que les rapports d'échange qui naissent dans la sphère sociale confrontée aux réalités géographiques². Cet ensemble de rapports de séparation et de coopération résultant des « contraintes de couplage », l'intensité des formes d'interaction en particulier, dépendent du « degré de convergence spatiotemporelle dans les moyens de communication et de transformation dont disposent les agents ». Nous savons que ce degré varie d'un groupe social à l'autre et que de toute façon, dans toutes les sociétés, les déplacements d'une personne au cours de sa vie s'effectuent dans les bornes d'un « prisme spatiotemporel » relativement restreint que l'on pourrait rapprocher du concept de l'*habitus* (enrichi par la dimension de l'espace-temps) proposé par P. Bourdieu (1979, 1980). Au total, A. Giddens souligne que l'addition des contraintes de « capacité » et de « couplage » se révèle un facteur structurant (la plupart du temps limitant) de l'interaction sociale dans sa rencontre avec l'espace-temps.

Parce qu'ils tiennent compte des pratiques quotidiennes accomplies par les individus dans des contextes de coprésence³, les travaux de T. Hägerstrand sont d'un intérêt de tout premier ordre pour la géographie sociale. Ces pratiques sociales journalières (la géographie de l'espace-temps, plus exactement) Hägerstrand les utilise pour saisir « l'impact de la journée ordinaire d'une personne ordinaire sur l'organisation globale des systèmes sociaux » (Hägerstrand, 1970). Dès lors, la géographie de l'espace-temps (sociale, nullement naturalisée, car les contraintes de l'espace-temps sont elles mêmes socialisées, nous y reviendrons) devient l'un des facteurs de l'explication des phénomènes sociaux et de leur spatialité. Elle rend compte notamment de l'une des caractéristiques fondamentales de la vie

sociale : le fait que celle-ci se déroule de manière sérielle, que des obstacles parfois insurmontables limitent notre accès aux « absents » dans l'espace.

RETOUR NÉCESSAIRE À LA DIALECTIQUE DU SOCIAL ET DU SPATIAL

Il n'empêche que, selon Giddens, la géographie de l'espace-temps comporte des lacunes. Il observe à juste titre qu'en accordant une importance primordiale à la « corporalité » des agents sociaux, Hägerstrand « tend à considérer que les personnes sont constituées indépendamment des cadres sociaux qu'elles affrontent dans leur vie de tous les jours ». Giddens attire notre attention sur le dualisme « pratiques(action)/structures » qu'impliquent les analyses de Hägerstrand. L'environnement de l'action, son contexte, les structures de l'espace-temps donc, se profilent dans l'approche de celui-ci comme de purs « donnés », « comme le résultat de procès de formation institutionnelle et de changement qui demeurent inexpliqués ». Hägerstrand, aux yeux de Giddens, n'insiste pas assez, non plus, « sur le caractère fondamentalement transformateur de toute action humaine, même dans ses formes les plus routinisées ». Quant à la notion de « contrainte » liée aux caractères, aux facettes de l'espace-temps, elle doit être reconsidérée à la lumière d'une autre notion, celle d'opportunité ou de « médium » des rapports sociaux rendant l'action possible. De la même façon, à propos d'une bonne partie des contraintes du corps, générales ou sexuées, Pierre Bourdieu a maintes fois montré, en particulier dans un récent essai sur la « domination masculine », combien elles obéissent, la plupart du temps, à de subtiles constructions sociales (Bourdieu, 1998).

Les trois critiques adressées par A. Giddens à la démarche de T. Hägerstrand comportent deux enseignements majeurs. Elles nous indiquent que cette géographie des pratiques et de l'espace-temps ne doit pas faire l'économie d'une prise en compte des positions sociales dans le champ géographique (Bourdieu, 1993; Harvey, 1996; Young, 1990). Elles nous inclinent à ménager une approche dialectique des rapports entre les pratiques (individuelles mais d'essence sociale) et les systèmes spatiaux (les espaces-temps) et sociaux au sein desquels elles se déroulent.

L'idée simple que les pratiques humaines les plus élémentaires de l'espace, orchestrées par les représentations stratégiques que les acteurs se font de leur situation et des enjeux de société, transforment les contextes institutionnels (sociaux) de leur action, vaut également pour le milieu physique, la pseudo-nature. Celle-ci ne constitue jamais un donné, une potentialité ou une contrainte externe que les sociétés auraient à gérer dans l'absolu. Les pratiques, organisées en action sociale, requalifient en permanence le contexte de l'environnement, de la même façon qu'elles transforment le système social. Les contraintes résultent plus des représentations et de l'action de la société qui les vit que de leur réalité prétendument autonome.

Par ailleurs, si l'on suit des auteurs comme G. Simmel (1981) ou Erving Goffman (1973, 1974), on est amené à mettre sur un pied d'égalité, en matière d'explication sociale, les « formes de relations et (les) actions réciproques de médiocre importance », toutes ces interactions banales, ritualisées, tous ces rapports interpersonnels quotidiens et les « grands systèmes, les organisations supra-individuelles ». Dans ces conditions, les « rites d'interaction » chers à Goffman

(1974) formeraient la composante sociale des espaces de vie. L'intérêt de cette thèse réside à nos yeux dans le fait qu'elle refuse de considérer le groupe social et son territoire comme des entités *a priori*. Elle les conçoit au contraire comme « une forme qui émerge d'un acte de configuration (permanente), comme le résultat d'un processus d'assemblage et de liaison d'éléments hétérogènes qui fait apparaître une totalité intelligible, différenciée et individuée » (Quéré, 1989). Ce « processus d'assemblage », c'est « l'interaction face à face » des individus au quotidien. Celle qui provoque les contacts, les rencontres, les réunions, les conversations, etc. Ainsi, selon Goffman, « la vie sociale est une scène », un champ de perception mutuelle des acteurs. L'interaction sociale est réglée par cette médiation scénique, spatiale et territoriale donc. La scène met en co-présence les acteurs. Elle confère un caractère public et conventionnel particulièrement expressif à la confrontation d'individus d'autant plus vulnérables qu'ils se co-déterminent réciproquement, par le jeu croisé de leurs propres rapports. Cependant, même si cette configuration permanente du social comporte une part de hasard, elle n'échappe pas à la détermination des grands systèmes socio-économiques spatialisés.

En somme, les pratiques spatiales du quotidien, bien que soumises aux déterminations socio-économiques et culturelles qui pèsent sur leurs auteurs, réservent néanmoins des surprises, de l'imprévu. Les territoires et les territorialités qu'elles contribuent à forger ne reflètent pas uniquement les conditions objectives d'existence des acteurs. Influencée par certains lieux, par certains contextes spatiotemporels socialement construits, l'interaction sociale produit en permanence de la nouveauté, du changement... Le territoire n'en sort jamais indemne, jamais identique. La recherche géographique doit être attentive à cette volatilité des effets spatiotemporels, à ce poids causal de l'éphémère, dans les argumentations qu'elle propose.

POIDS DES CONTRAINTES CORPORELLES, SPATIOTEMPORELLES ET SOCIO-POLITIQUES SUR L'ACTION

A. Giddens montre de quelle façon l'espace se « régionalise » par référence au corps humain et à ses exigences vitales, mais aussi en fonction des constructions sociales liées à sa position de classe et à sa sexualité (Bourdieu, 1979, 1980, 1993). Régionalisés de la sorte, les cadres géographiques de l'action sociale exercent une influence sur son cours. Les cadres sociopolitiques (i.e. économiques) et les espaces qu'ils produisent pèsent aussi d'un poids très lourd sur les pratiques. L'œuvre de Michel Foucault en témoigne et corrobore sur ce point, tout en le complétant, le point de vue de Giddens. Elle renvoie le balancier du rapport dialectique dans le camp des forces et des pouvoirs coercitifs.

EXIGENCES DU CORPS HUMAIN, PRATIQUES ET « RÉGIONALISATION » DE L'ESPACE

Selon A. Giddens, tous les espaces n'offrent pas la même « contextualité ». Tous ne confèrent pas à l'interaction sociale le même caractère contextuel. Seuls les « lieux » qui désignent des combinaisons de propriétés physiques, de traits matériels et d'artefacts humains se chargent d'une « contextualité » prégnante. Mais il y a

plus : pour Giddens, ce qui caractérise vraiment un « lieu », ce qui lui confère sa pleine contextualité, c'est sa « régionalisation ». Ce concept n'a, sous la plume du sociologue, qu'un lointain rapport avec le sens que nous lui attribuons habituellement en géographie. Cette acception de la « régionalisation » fait référence « au procès de zonage de l'espace-temps en relation avec les pratiques sociales routinisées » (Giddens, 1987).

Ainsi, en fonction des pratiques sociales qu'elle abrite et qu'elle suscite, la maison familiale est « régionalisée » en étages et en pièces. Ces dernières font à leur tour l'objet de zonages plus spécifiques. Les unes sont réservées à la vie diurne, les autres au repos nocturne. Cette division s'opère parfois par niveau ou, dans le cas d'un appartement, par une porte de séparation entre sa « partie nuit » et sa « partie jour ». La démarcation du logis entre les régions du jour et celles de la nuit traduit une contrainte biologique de l'espèce humaine. Elle définit aussi une frontière d'activités sociales. Pour Giddens, le concept de « région », tout en se référant aux lieux, comporte toujours « la connotation d'une structuration des conduites sociales à travers l'espace-temps ».

Mais l'espace se régionalise aussi par rapport au corps humain. Cette idée rejoint celle de la « régionalisation du corps », fondamentale en psychanalyse (Lacan, 1966). Elle distingue des « régions avant », de la façade, n'exposant que de trompeuses apparences, et des « régions arrière » où se réfugient les sentiments réels, authentiques (Goffman, 1973). « Régionaliser » l'espace-temps, « régionaliser » un lieu revient pour l'acteur social à le signifier.

Ces réflexions sur la constitution du « lieu » en tant qu'espace anthropologique ne s'arrêtent pas aux grandes échelles. Elles s'étendent à tous les types d'espaces : du quartier urbain et du village jusqu'à la région géographique proprement dite, voire jusqu'aux grands espaces. Fruit d'une telle « régionalisation », le concept de « contextualité » des pratiques sociales se réfère aux propriétés stimulantes ou inhibitrices pour l'action qu'exercent en retour, par rétroaction sur le social, les cadres de celle-là. Il doit s'entendre comme un phénomène intrinsèque au lieu, lequel fusionne l'organisation sociale et la structure spatiale. Le lieu désigné de la sorte rassemble les agents et les acteurs, au gré de son aptitude à favoriser leur « convergence spatiotemporelle » (Janelle, 1959). Celle-ci dépend de son accessibilité tant physique que sociale. Les lieux, « stations » ou « amas » (Hägerstrand, 1975), sont avant tout des sites de pratiques collectives. Ils naissent dans l'expérience privée, à la fois libre et manipulée, téléguidée par les systèmes, de l'environnement de l'action. Ils ne s'épanouissent qu'à la condition de devenir l'objet d'une appropriation collective.

Les aventures individuelles « régionalisent » les lieux alors même qu'elles structurent en profondeur chaque corps et chaque esprit. Les lieux les plus prégnants sont ceux qui bénéficient des formes les plus spectaculaires de « convergence spatiotemporelle », soit d'une solide capacité de rassembler. Ceux qui affichent « un haut degré de disponibilité de présence » (Giddens, 1987) des individus. Les contraintes ou les opportunités de l'espace-temps, les lieux qu'il contribue à forger nous conduisent sur le chemin des territoires. Les pratiques spatiales décrivent de manière concrète et vivante le substrat, l'instance géographique de ces édifices complexes. L'espace, comme le temps chronométré,

dans leur fonction commune de « contextualité » de l'action sociale, restent des « facteurs socialement construits. Ils influent sur la nature des sentiers spatiotemporels tracés par les acteurs » (Giddens, 1987). Ainsi fonctionne la dialectique du social et du spatial.

LA PRESSION DU CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE SUR LES PRATIQUES DE L'ESPACE

Ces pratiques qui, visualisées par les « cartes spatiotemporelles » de Hägerstrand, dessinent en quelque sorte la base graphique des territoires, reproduisent des modèles sociaux gouvernés par de multiples contraintes. Elles s'adaptent à la « contextualité » tant physique que sociale, économique et culturelle des aires de leur déroulement. Cependant, loin de se laisser emprisonner dans l'espace concret qu'elles tracent, ces pratiques nous renvoient à d'autres formes spatiales, plus imaginaires, plus idéelles. C'est sur ces points que nous allons maintenant nous attarder quelque peu.

Parmi les théories politiques de la « contextualité » (pour paraphraser Giddens) qui mettent sur le devant de la scène le corps humain, sa manipulation et son contrôle par des institutions sociales de caractère disciplinaire, celle de Michel Foucault décrit sans doute le système le plus cohérent et le plus achevé. D'après Foucault (1961, 1975), les formes d'administration de la société qui apparaissent à partir du XVIII^e siècle, en France et en Europe occidentale, se singularisent par de nouvelles modalités de mobilisation et de contrôle des masses. Elles donnent naissance à de véritables organisations disciplinaires qui manipulent et contraignent les corps, mais aussi le temps et l'espace, l'espace-temps des sociétés. À ce dernier titre, Foucault met l'accent sur le concept d'enfermement. L'enfermement consiste à séparer de la population réputée « saine », celle des malades placés à l'hôpital, des fous enfermés à l'asile, des délinquants emprisonnés.

De façon plus générale, à partir de l'âge classique, un quadrillage de l'espace-temps s'instaure. En organisant systématiquement la séparation des hommes dans l'espace géographique, le pouvoir évite la formation des groupes de grande taille susceptibles de perturber l'ordre. Il crée et multiplie, au sein de la société, des unités cellulaires de vie et de travail. Il permet ainsi de modeler l'activité des hommes, de l'infléchir et de la contrôler par une sorte de « contextualité » physique d'essence politique. En somme, dans les pratiques de chacun, rien ou presque n'est laissé au hasard. L'occurrence des rencontres fortuites, non programmées par le système s'amenuise. Selon Foucault, il se crée parallèlement à la montée en puissance du capitalisme et de la modernité rationaliste qui l'accompagne un « espace analytique ». Celui-ci vise à surveiller, à évaluer toutes les personnes qui s'y trouvent, à mesurer leurs aptitudes, à gérer leurs gestes, leurs mouvements, dans le but de les assujettir aux exigences techniques de la production. Mais cette « articulation de l'espace de production » cherche surtout, selon M. Foucault, à faire peser sur la société un pouvoir disciplinaire. Il s'applique d'abord sur le corps humain. Il règne dans l'atelier de production ou sur la chaîne de l'usine. Il sévit dans les espaces de bureau sans cloison que décrit Richard Sennett (1979), dans le rythme de l'espace-temps de l'hôpital ou de l'hospice, dans les règles et les contraintes de la prison, mais aussi dans celles de l'école ou de la caserne. De là, il gagne tous les registres, il englène toutes les échelles du social.

Dans l'*hétérotopie* que définit Foucault, chacune des frontières de l'espace⁴, réelle ou fictive, ne revêt qu'une signification fort limitée, anecdotique. C'est l'espace global qu'elles produisent qui fait sens. C'est cela l'*hétérotopie*. Un tel espace ne dérive pas seulement de l'intégration d'une organisation sociale et d'un territoire, mais d'un aménagement de celui-ci sous la férule disciplinaire. Ainsi l'ordre disciplinaire s'impose au corps, au temps et à l'étendue. Il organise des « cellules », des « places », des « rangs ». Il découpe le temps en intervalles d'égale durée (procédé de sériation). Il fabrique des espaces complexes, à la fois architecturaux, fonctionnels et hiérarchiques. Ce sont ces mêmes espaces-temps qui accueillent les pratiques, façonnent avec elles les lieux, autorisent la circulation et les arrêts le long des cheminements quotidiens. Ils garantissent l'obéissance des individus tout en favorisant une meilleure économie du temps, des gestes, des postures. Commentant l'œuvre et la pensée de Foucault, A. Giddens note que « le pouvoir disciplinaire ne se résume pas à l'imposition d'un contrôle sur des gestes définis », mais qu'il « est à son maximum lorsque les gestes sont reliés au positionnement du corps dans son ensemble ». Foucault nous donne la clé des schèmes structurels qui sculptent les figures du corps, qui guident les gestes et les mouvements des individus soumis à la règle disciplinaire. Ce sont eux qui dessinent aussi les formes spatiales et procèdent à la division du temps chronologique dans nos sociétés occidentales⁵. Ce faisant, il éclaire de manière remarquable l'unité de l'homme social et de son espace-temps, reliant l'un à l'autre par le médium des postures du corps et de ses déplacements concrets. En lisant Foucault, l'on mesure bien de quelle façon la territorialité peut jaillir d'un espace géographique forgé par des cheminements répétitifs. Ceux-ci vérifient et signent, au gré de leurs divagations, une organisation générale, d'abord politique, mais aussi économique et culturelle de nos sociétés spatialisées.

PARTS DE L'INDIVIDU ET DE LA SPHÈRE PRIVÉE DANS L'EXPLICATION DES PHÉNOMÈNES SOCIOESPATIAUX

Les théories de Foucault n'interdisent pas de penser, bien au contraire, qu'il y a place dans chaque destinée pour la manifestation d'une volonté individuelle. Pour que celle-ci s'exprime, il convient cependant que l'individu engagé dans ses parcours quotidiens ruse avec les structures qui le gouvernent. C'est à l'identification de ces subtils jeux d'esquive que nous invite la démarche de Michel de Certeau. Avant de les aborder, il nous faut considérer une autre évolution fondamentale, celle des contextes sociospatiaux de la pratique individuelle en Occident. Sans infirmer les thèses de Foucault, elle se caractérise par un élargissement des sphères privées de la vie et de l'action aux dépens du domaine public.

DE L'ENFERMEMENT AU TRIOMPHE DE LA SÉGRÉGATION ET DE LA SPHÈRE PRIVÉE

Pour de Certeau, il existe bien « un texte clair de la ville planifiée et lisible » (1980), défini par la production d'un espace spécifique, par la création d'un « sujet universel et anonyme » (la ville justement), par des stratégies scientifiques qui tentent de substituer un « non-temps » planificateur aux innombrables tactiques

des citadins, ces véritables ouvriers de l'opacité historique. Comme chez Foucault, l'espace urbain traduit, pour de Certeau, une organisation que secrètent les « opérations spéculatives et classificatoires » d'un Léviathan dominateur. C'est la « ville concept », une fiction que restitue parfaitement l'œil céleste de la carte. Mais la réalité de la ville, plus largement de l'espace, se situe « en bas », dans les maisons, dans les rues et sur les places. Elle se vit dans et par les chemins du quotidien, au fil de leurs sinuosités, au rythme des arrêts dans leurs « stations » et des accélérations du pas ou de l'automobile, voire du métro dans les « non-lieux » (Augé, 1992) que ces chemins traversent. La ville, l'espace vécu, ces territoires du quotidien sont d'abord l'œuvre du marcheur ou de l'automobiliste.

Comme le montre Richard Sennett (1979) qui s'oppose quelque peu, sur ce point, aux thèses de Foucault, la ville moderne, qui se développe et s'agrandit de manière très significative au XVIII^e siècle, engendre alors de nouveaux réseaux de sociabilité. En France et en Angleterre où ils prospèrent particulièrement, ils échappent au contrôle royal. La ville en croissance multiplie les lieux de rencontre (rencontres manipulées et contrôlées dirait Foucault) pour des populations de plus en plus nombreuses. C'est à cette époque que l'on crée les grands parcs urbains, que les cafés, les relais de poste, les théâtres deviennent des lieux de rencontre où s'exprime une parole libre. La promenade, rite d'appropriation de l'espace au pas lent de la marche, solitaire ou collective (groupes de jeunes, familles, etc.), exerce désormais un attrait pour toutes les classes sociales, y compris pour les classes laborieuses.

Cependant, les lieux de déambulation que fonde la ville moderne ou classique ne sont pas les mêmes pour tous. Sur ce point crucial la thèse de Foucault ne présente pas de faiblesse. À Bordeaux, de 1746 à 1756, l'intendant Tourny fait tracer de toutes pièces, sur les plans de l'architecte Gabriel, les lignes harmonieuses du Jardin royal qui relie le faubourg des Chartrons (au nord) à la ville. Il veut offrir aux riches négociants bordelais l'opportunité de rencontres plus nombreuses; ceci dans l'intérêt évident des affaires. Le nouveau jardin reste le domaine exclusif de la « bonne société ». Son règlement stipule que le petit peuple n'est pas autorisé à y pénétrer; pas plus que les mendiants, les ouvriers et les domestiques n'ont le droit d'en franchir les portes. Ce n'est qu'à partir de la Révolution que le jardin devient réellement « public » (c'est d'ailleurs son nom actuel). Cet exemple donne tour à tour tort et raison à Foucault, puis à Sennett. On peut toutefois retenir du cas bordelais que si la ville du XVIII^e siècle amorce une extension spectaculaire de ses espaces publics (thèse de Sennett), elle construit en même temps un modèle ségrégatif et disciplinaire au sens de Foucault. Quoi qu'il en soit, la remarquable « géographie publique » mise en place dans la ville du XVIII^e siècle ne devait pas résister, à long terme, aux « pressions privatisantes suscitées dans la société bourgeoise du XIX^e siècle par le capitalisme » (Sennett, 1979). Le mode de production capitaliste efface la légitimité du domaine public au bénéfice d'une appropriation familiale et bourgeoise de l'espace. Il généralise ce que R. Sennett appelle la « sécularisation », soit cette « conviction qu'il existe (pour l'être humain), avant de mourir, un pourquoi des choses ». Dans cette optique, l'immanence, l'instant, le factuel endossent une valeur propre. C'est un renversement des idées que le XVIII^e siècle avait instaurées. L'homme n'appartient plus fondamentalement à l'ordre transcendant de la nature. Sa « sécularisation » élargit la sphère privée aux dépens du domaine public. Ceci pour la simple raison que les sensations intimes

que l'être humain privilégie désormais, l'expérience sociale et spatiale vécue qu'il sacralise au point de la hisser au rang de creuset de la personnalité, mettent l'accent sur la fécondité émotionnelle des cercles étroits du couple, de la famille et des petits groupes amicaux.

C'est dans ce contexte qu'intervient la révolution des transports et de la communication (propre au XX^e siècle) dont nous commençons tout juste à mesurer les effets sur la société et sur ses espaces. Dans l'ordre du cheminement, de la construction par le bas des territoires qui nous retient ici, ces bouleversements portent deux conséquences majeures. Le premier effet, celui du développement des technologies de la communication à distance, cristallise l'expérience sociale directe, fondée sur la coprésence, dans ses réseaux les plus étroits, les plus localisés : le logis, la maison, le bureau, l'atelier... Il tend théoriquement à réduire l'étendue, la durée, en un mot la richesse des parcours spatiotemporels que n'exige plus la stricte fonctionnalité, celle des déplacements domicile/travail, des fréquentations programmées de lieux d'approvisionnement et de loisir, etc. En revanche, il encourage la consommation accrue, à domicile, d'images, de sons, de spectacles et de messages. Il pousse à l'augmentation des achats par téléphone, par télématique ou par correspondance. Il conduit au développement des échanges sociaux par le moyen du téléphone, du minitel ou de l'internet. La communication électronique ou numérique survalorise l'espace de la vie privée.

Dès les années 1920, Paul Morand avait fait, à New York, l'expérience prémonitoire de cette évolution. Il décrivait les vastes zones résidentielles de Brooklyn comme le « type de la banlieue moderne américaine, faite de ces milliers de *homes* suspendus dans le vide par un fil de téléphone » (Morand, 1981). Il est vrai qu'à cette époque le *cocooning* des temps de crise, que renforce le cordon ombilical du satellite ou de la fibre optique, n'avait pas encore fait éclater la société en micro-unités introverties. Les *homes* de Brooklyn constituaient surtout des coquilles vides dans lesquelles, « fuyant au lever du jour, n'y revenant que pour dormir, les gens habit(ai)ent si peu qu'ils ne laiss(ai)ent aucune empreinte et qu'ils sembl(ai)ent loger dans une abstraction, une idée de logis ». La diminution du temps de travail, le progrès technologique, l'effacement des idéologies collectives ont accompli leur œuvre. La proposition s'inverse aujourd'hui. Si les *homes* restent suspendus désormais à des faisceaux de fils (ou plutôt d'informations), la vie privée s'y organise plus intensément qu'hier. Du coup, autour du logis d'autres structures urbaines prennent corps. Fasciné par les écrans et par les écouteurs, l'être humain reste nécessairement mobile, infatigable traceur de sentiers dans l'épaisseur du quotidien. Son instinct grégaire le conduit ainsi sur la piste d'autres formes associatives, généralement très proches de son intimité. On le voit bien dans les expériences de télétravail : les nouveaux cols blancs de l'ordinateur cherchent à s'installer, pour travailler, dans de petits centres d'activités et de ressources (surtout en fait de convivialité) et non point chez eux.

Le second effet concerne le développement prodigieux de la circulation automobile. La transformation de l'espace-temps (par réduction de la durée des parcours) qu'elle a provoquée se traduit par une centralisation spatiale accrue des ressources administratives, économiques et sociales, en contradiction avec la diffusion croissante de l'habitat. L'organisation générale de l'espace, mais plus

encore la structure interne des agglomérations urbaines en ont été profondément modifiées (Dupuy, 1995). Ces phénomènes qui ne sont nullement négligeables, si l'on souhaite comprendre la nouvelle signification sociale des parcours quotidiens, n'épuisent pas la portée globale de la banalisation de l'automobile dans nos sociétés. La notion de *conduite intérieure* qu'elle implique, cet habitacle personnalisé, individuel ou familial, cette cellule fermée sur l'extérieur, ce prolongement mobile de la maison (peut-être même de la propre psyché du conducteur) qu'elle représente... Tout cela transforme les espaces publics circulatoires en autant de pseudopodes de la sphère privée. L'automobile contribue par ailleurs à ruiner une grande part des capacités inventives que réservait la fréquentation besogneuse et pédestre (ou vélocipédique) des sentiers ordinaires de l'espace de vie. Système clos, douillet, informé, géographiquement programmé (aux embouteillages près, et encore!) pour les trajets répétitifs du quotidien, elle ménage beaucoup moins de surprise que les parcours à l'air libre. Elle offre moins d'occasions de ruser avec les règles disciplinaires du système qui régit l'espace social. Elle donne moins de possibilités de se jouer des codes, de les berner ou même de les ignorer. Le piéton qui ne respecte pas un feu rouge n'encourt que le risque (physique) de se faire percuter par un véhicule, nul agent de la force publique, la plupart du temps, ne le verbalisera. En revanche, l'automobiliste qui commet le même délit entre en rébellion ouverte avec l'ordre public.

Pour toutes ces raisons il y a donc bien reflux de l'espace public au profit d'une avancée constante des espaces privés. Ce phénomène montre explicitement que la nature même du système spatial change sous l'effet de la modification (lente ou rapide) des pratiques de l'espace. C'est la preuve que les usages de celui-ci ne se dissocient pas de sa structure, et réciproquement.

LA RUSE ET LE CONTEXTE

Avec la révolution des pratiques, la ville, la vie urbaine se dégradent. De Certeau nous engage à considérer les agissements spatiaux des citoyens comme « des pratiques microbiennes, singulières ou plurielles », au sens de véritables agressions parasitaires du système programmé. Il nous invite à « suivre le pullulement de ces procédures qui, bien loin d'être contrôlées ou éliminées par l'administration panoptique (le système contextuel), se sont renforcées dans une proliférante illégitimité, développées et insinuées dans les réseaux de surveillance, combinées selon des tactiques illisibles mais stables au point de constituer des régulations quotidiennes et des créativité subreptices que cachent seulement les dispositifs et les discours, aujourd'hui affolés, de l'organisation observatrice (toujours le système disciplinaire, le contexte) » (de Certeau, 1979). Michel de Certeau reconnaît volontiers que ce scénario des pratiques engagées dans un rapport permanent de contestation des structures sociospatiales auxquelles elles se confrontent, de refus des règles du système auxquelles elles opposent la ruse à défaut de la force (exceptionnelle), s'inscrit « comme une suite, mais aussi comme la réciproque de l'analyse que Michel Foucault a faite des structures du pouvoir » et de leur projection coercitive (disciplinaire dirait-il) sur l'espace du quotidien.

Or, si l'on admet, comme nous l'avons affirmé plus haut, que des comportements individualistes, centrés sur une exacerbation de la vie privée et de ses valeurs,

sécrètent des formes multivariées de réappropriation privée de tous les espaces quotidiens de la pratique, les ruses déployées pour les soustraire à la collectivité doivent sans cesse gagner en ingéniosité. Dans ces conditions, l'aventure sur les sentiers tranquilles de la vie quotidienne s'avère en fait de plus en plus riche et de plus en plus périlleuse (Bruckner et Finkelkraut, 1979). Toujours plus créative, elle reconstruit, reproduit en permanence l'espace, le territoire. Il s'agit donc bien de la base, de l'instance géographique majeure de celui-ci.

De Certeau procède à une comparaison tout à fait lumineuse entre langage et système spatial (urbain en l'occurrence). À ses yeux, l'acte de marcher, la pratique de l'espace de vie est au système spatial ce que la parole (au sens de l'acte de parler) est à la langue : une procédure « d'énonciation ». Les « énonciations piétonnières » assumeraient une triple fonction : « appropriation du système topographique par le piéton », « réalisation spatiale du lieu », « relations entre des positions (lieux) différenciées » obéissant à des « contrats programmatiques sous la forme de mouvements ». Ainsi, étape après étape, les trois fonctions des « énonciations piétonnières » nous conduisent du tracé matériel et cartographiable des parcours de chaque individu jusqu'à la territorialité que bâtit celui-ci dans les limites rarement transgressées de son habitus (Bourdieu, 1979, 1980). Dans cette optique, la « réalisation spatiale du lieu » constitue une première étape sur la voie de ce que nous appelons, en utilisant une terminologie qui nous paraît plus appropriée, la territorialisation de l'espace (ou du lieu). De Certeau considère en effet que « l'espace est un lieu pratiqué », au sens assez strict d'une configuration géographique d'éléments (lieux) animée par des fréquentations assidues. La notion est très voisine de celle de « l'espace anthropologique » dont parle Merleau-Ponty (1976). Cette dernière précision vient incontestablement en renfort de la fonction « d'appropriation du système topographique par le piéton » assumée par le procès d'énonciation. Le terme d'appropriation a un sens très large, aussi bien concret et juridique, qu'idéal (symbolique et affectif). C'est dans toute la richesse de ses significations, y compris celles qui touchent aux zones les plus secrètes du vécu individuel, qu'il s'agit ici de l'entendre. Relier des lieux dans l'espace, se déplacer revient pour le marcheur ou pour l'automobiliste à opérer des choix, à faire preuve de ruse avec le système spatial ou urbanistique et les programmations que celui-ci s'efforce d'imposer aux pratiques.

Ces déplacements d'un point à l'autre s'élaborent sur le modèle rhétorique du récit. Comme lui, ils possèdent leurs figures de style. J. F. Augoyard (1979) en décèle deux, particulièrement éclairantes pour comprendre la manière dont on passe des petits riens de l'espace géographique à une perspective territoriale plus exigeante. La *synecdoque* consiste à dépasser par l'imagination, la conceptualisation ou l'onirisme, l'espace ou le lieu élémentaire que l'on pratique. Elle revient à édifier un tout, réel ou inventé, à partir d'un détail des parcours quotidiens. Ainsi, le parc urbain devient symbole et résumé de toute la territorialité de l'individu. La rue inhospitalière que Pierre Sansot (1986) parcourt en marge de son quartier évoque pour lui l'Allemagne de l'Est! L'*asyndète* consiste quant à elle, en tant que figure de style, à supprimer les mots de liaison; ce qui revient à créer de la discontinuité et de l'éliision dans le continuum spatial, soit une opération inverse de la *synecdoque* qui tend à le dilater. Ainsi se profilent ces territoires qui habitent notre imagination et hantent notre mémoire. Dans les deux cas, le pointillé concret des parcours et

des pratiques est déterminant, quelles que soient les déformations hasardeuses que lui impose la territorialité vécue. Michel de Certeau estimait que « l'espace ainsi traité et tourné par les pratiques se transforme en singularités grossières et en îlots séparés ». Voilà bien le territoire qui se dessine.

CONCLUSION

Les cheminements, les parcours, les pratiques spatiales plus ou moins tranquilles de l'individu ordinaire ne doivent pas s'interpréter comme les strictes manifestations sensibles de systèmes sociospatiaux invisibles qui le manipuleraient. Les espaces de vie recueillis à l'état brut sur la carte des déplacements individuels donnent une interprétation biaisée de ces systèmes. Ils les restituent, mais transformés par les stratégies et par les ruses de l'acteur social. C'est que, pour ce dernier, « la réalité de la vie quotidienne s'organise (avant tout) autour du ici de (son) corps et du maintenant de (son) présent » (Berger et Luckmann, 1986). Dans ces conditions, les espaces de vie qui reflètent les contingences du corps et des contextes sociospatiotemporels de l'action (« indexicalité restreinte » de Garfinkel), racontent aussi la reproduction permanente de ceux-ci par le jeu inlassable et inventif des pratiques ordinaires gouvernées par cette « indexicalité généralisée » (effets biographiques et stratégiques régissant les comportements de chaque acteur) dont parle aussi Harold Garfinkel (1967).

Ces itinéraires du quotidien, dont nous avons montré l'importance cruciale pour la production concrète des espaces géographiques, déclinent également, comme le souligne Michel de Certeau, un « langage symbolique et anthropologique de l'espace » qui nous conduit vers la définition du territoire et de la territorialité. Objectivés par le langage et le discours, l'un et l'autre s'éprouvent en effet au cœur de cette « réalité souveraine » (Berger et Luckmann, 1986) que produit la vie quotidienne, avec ses moments au cours desquels « la tension de la conscience est la plus forte » parce que nous vivons justement ce quotidien « dans un état d'éveil aigu ».

La rencontre historique (datée et interactive) de groupes humains et de milieux géographiques particuliers produit des civilisations originales. Chacune, ou presque, donne naissance à des univers techniques et à des schèmes d'organisation du travail spécifiques. Ces sociétés, en prise à la fois concrète et idéologique avec leurs espaces, dessinent des géographies objectives qui témoignent de leur territorialisation. Sur la base de cette objectivation territoriale et du langage symbolique des structures cognitives (incorporées par chaque sujet) qui lui donne corps, des liens étroits rapprochent les innombrables itinéraires personnalisés du quotidien, les pratiques spatiales et les rapports sociaux qui les accompagnent, les contingences qui les contraignent, les initiatives individuelles qui les infléchissent et les représentations de tous ordres qui les modèlent.

Structurés en fonction de lois sociales historiquement établies, tout autant qu'en regard des exigences d'un corps humain limité dans ses rapports à l'espace-temps et dans sa perception (structures des sens et du cerveau) du monde, les systèmes sociospatiaux enregistrent aussi les effets permanents des innombrables ruses dont

font preuve à leur égard les acteurs sociaux. Ceux-ci jouissent en effet d'une incontestable capacité d'adaptation à leurs cadres comme à leurs conditions d'existence. Cette liberté relative du sujet est sans doute gérée par un ensemble de dispositions personnelles (bien que socialement constituées) à percevoir, à sentir, à penser, à imaginer et à agir : une « boussole du social » que Pierre Bourdieu appelle « l'habitus ». Celui-ci, construit et modifié en permanence, au gré des conditions objectives d'existence de chaque individu socialisé, se révèle un sens raisonnable, solidement incorporé, des limites et des distances sociales. Pour autant, l'habitus ne gomme pas toute liberté de penser et d'agir. Il laisse au sujet la capacité de ruser, d'innover, parfois de rompre avec les habitudes que lui dictent pourtant, le plus souvent, ses conditions de vie.

L'analyse des processus de ces géographies tranquilles du quotidien nous confirme, s'il en était besoin, que la construction sociale permanente des territoires ne peut résulter que d'une interaction puissante entre les structures objectives de l'espace (œuvres des sociétés) et les structures cognitives (traduites en images et en représentations, en idéologies diverses), individuelles bien que d'essence sociale, qui façonnent la conscience de tout être humain. Entre ces deux instances interactives, génératrices des territoires, des liens de réciprocité se forment. L'univers symbolique (idéologies territoriales, valeurs patrimoniales, mémoire collective, sentiments identitaires en particulier) des structures cognitives du sujet social trouve un champ de références solides dans les structures objectives de l'espace géographique. Celles-ci apportent en retour des arguments identitaires, d'innombrables repères susceptibles de ranimer la mémoire collective, pour les sociétés qui les produisent. Au cœur de ce feu croisé d'interférences idéelles et matérielles, loin d'exprimer d'invariables routines, les pratiques tranquilles du quotidien font preuve, en permanence, d'un étonnant esprit d'invention. Ce sont elles qui produisent sans relâche l'espace géographique et ses territoires.

NOTES

- 1 Professeur à l'Université Michel de Montaigne (Bordeaux III-France), membre du SET (CNRS/Université de Pau).
- 2 Ce que Giddens appelle les « cadres d'interaction ».
- 3 Le sujet en présence du tiers, dans un rapport sociospatial de sérialité.
- 4 Murs, intervalles, distances, alignements, divisions, colonnes, etc.
- 5 Depuis l'avènement approximatif de ce que Foucault appelle l'âge classique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUGÉ, M. (1992) *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris, Le Seuil.
- AUGOYARD, J.-F. (1979) *Pas à pas. Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*. Paris, Éditions du Seuil.
- BERGER, P. et LUCKMANN, T. (1986) *La construction sociale de la réalité*. Paris, Méridiens Klincksieck.
- BERTRAND, M. J. (1978) *Pratique de la ville*. Paris, Masson.

- BOURDIEU, P. (1979) *La distinction*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- (1980) *Le sens pratique*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- (1998) *La domination masculine*. Paris, Le Seuil.
- BRUCKNER, P. et FINKIELKRAUT, A. (1979) *Au coin de la rue, l'aventure*. Paris, Le Seuil.
- DE CERTEAU, M. (1980) *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*. Paris, Union Générale d'Éditions.
- DI MÉO, G., éd. (1996) *Les territoires du quotidien*. Paris, L'Harmattan.
- DI MÉO, G. (1998) De l'espace aux territoires. *L'information géographique*, 3 (62) : 99-110.
- DRIVER, E.D. (1965) *The Sociology and Anthropology of Mental Illness, a Reference Guide*. Boston, University of Massachusetts Press.
- DRIVER, E. D., ed. (1980) *On Sociology and the Black Community*. Chicago, London : The University of Chicago Press.
- DRIVER, E. D. and DRIVER, A. E. (1987) *Social Class in Urban India*. Leiden, E.J. Brill.
- DUPUY, G. (1995) *Les territoires de l'automobile*. Paris, Anthropos/Economica.
- FOUCAULT, M. (1961) *Histoire de la folie à l'âge classique. Folie et déraison*. Paris, Plon.
- (1975) *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris, Gallimard.
- FRÉMONT, A., CHEVALIER, J., HÉRIN, R. et RENARD, J. (1984) *Géographie sociale*. Paris, Masson.
- GALLAIS, J. (1984) *Hommes du Sahel*. Paris, Flammarion.
- GARFINKEL, H. (1967) *Studies in Ethnomethodology*. New Jersey, Prentice Hall.
- GIDDENS, A. (1987) *La constitution de la société*. Paris, PUF.
- GOFFMAN, E. (1973) *La mise en scène de la vie quotidienne*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- (1974) *Les rites d'interaction*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- HÄGERSTRAND, T. (1970) What About People in Regional Science? *Papers of the Regional Science Association*, 24 : 7-21.
- (1975) Space, Time and Human Condition. In KARLQVIST, A., ed., *Dynamic Allocation of Urban Space*. Farnborough, Saxon House.
- (1978) Survival and Arena : On the Life-History of Individuals in Relation to their Geographical Environment. In CARLSTEIN, T., ed., *Making Sense of Time*, vol. 2 : *Human Geography and Time Geography*. Londres, Arnold.
- HALBWACHS, M. (1925) *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris, Librairie Alcan.
- HARVEY, D. (1996) *Justice, Nature and the Geography of Difference*. Cambridge (Massachusetts), Blackwell Publishers.
- HUSSERL, E. (1950) *Idées directrices pour une phénoménologie*. Paris, Gallimard.
- JANELLE, D. G. (1959) Spatial Reorganisation : a Model and Concept. *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 58.
- KANT, E. (1781) *La critique de la raison pure*. Paris, Gallimard-Bibliothèque de La Pléiade.
- LACAN, J. (1966) *Écrits*. Paris, Le Seuil.
- MERLEAU-PONTY, M. (1976) *Phénoménologie de la perception*. Paris, Gallimard.
- MORAND, P. (1981) *New York*. Paris, Flammarion.

-
- QUÉRÉ, L. (1989) La vie sociale est une scène. Goffman revu et corrigé par Garfinkel. *Le parler frais d'Erving Goffman*. Paris, Les Éditions de Minuit : 47-82.
- RAFFESTIN, C. (1986) Écogénèse territoriale et territorialité. In AURIAC, F. et BRUNET, R., *Espaces, jeux et enjeux*. Paris, Fayard : 175-185.
- SACK, R. D. (1980) *Conceptions of Space in Social Thought*. London, Macmillan.
- (1986) *Human Territoriality : Its Theory and History*. Cambridge University Press.
- (1992) *Place, Modernity and the Consumer's World : A Relational for Geography Analysis*. Baltimore, The Johns Hopkins University Press.
- SANSOT, P. (1986) *Les formes sensibles de la vie sociale*. Paris, P.U.F.
- SENNETT, R. (1979) *Les tyrannies de l'intimité*. Paris, Éditions du Seuil.
- SIMMEL, G. (1981) *Sociologie et épistémologie*. Paris, PUF.
- YOUNG, I. M. (1990) *Justice and the Politics of Difference*. Princeton (N. J.), Princeton University Press.